

ÉCOLE MARIE PAPE-CARPANTIER

Torcé - en - Vallée



Organisation de la rentrée scolaire à partir du 12 mai.

D'après les règles en vigueur, les recommandations de l'éducation nationale et le protocole sanitaire.

En concertation avec
les enseignants, les élus et les représentants
de parents d'élèves.

Quand ? Qui ? Comment ?

Le 11 mai est réservé à l'ensemble du personnel travaillant au sein de l'école.

Le 12 mai reviendront les **GS, CP et CM2** selon les groupes définis et le calendrier établi.

Le 25 mai reviendront les **CE1, CE2 et CM1** selon les groupes définis et le calendrier établi.

Est-ce obligatoire ?

Les parents d'élèves qui souhaitent garder leurs enfants à la maison le peuvent.

Dans ce cas, les élèves continueront de bénéficier de la continuité pédagogique.

Et les autres ?

Les élèves de **PS-MS** ne seront pas accueillis à l'école. Ils continueront à bénéficier de la continuité pédagogique.

Quelles règles ? Quelles conditions ?

Sous la responsabilité des parents

À la maison, avant de partir :

- Vérifier le matériel de son enfant (y compris pour les GS).
- Pour les GS, vêtir son enfant de façon à ce qu'il puisse être autonome (chaussures à scratch...).
- Prendre la température de son enfant. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas être mis à l'école.
- Faire passer son enfant aux toilettes.
- Lui faire se laver les mains.

Sur le chemin de l'école et avant d'entrer dans l'école :

- Respecter scrupuleusement les horaires.
- Les parents resteront à l'extérieur de l'école.
- Respecter (enfants et adultes) la distanciation physique (distance minimale de 1 mètre).
- Respecter les marquages au sol et le sens de circulation.

Sous la responsabilité des adultes présents à l'école

Dans l'école :

- Tous les déplacements se feront en limitant le brassage (mélange des groupes d'élèves) et dans le respect de la distanciation physique.

- Les adultes porteront un masque.

Le port du masque pour les enfants de GS est interdit. Le port du masque n'est pas recommandé en élémentaire (1).

- Un nettoyage des mains se fera (à minima) à l'arrivée à l'école, avant de rentrer en classe, avant et après le repas, avant et après l'usage des WC, après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué, et le soir avant de rentrer chez soi.
- Le transfert d'objets ou de matériel entre domicile et école se limitera au strict nécessaire.
- Chaque jour, les locaux feront l'objet d'un nettoyage approfondi.
- Les sanitaires et différents points de contacts (poignée, interrupteur...) seront désinfectés plusieurs fois par jour.

Dans les classes :

- Tous les enfants devront venir avec leur propre matériel (y compris en maternelle) : trousse (au complet), gourde, gobelet.
- Les bureaux seront placés face au tableau en respectant les distances recommandées.
- Chaque enfant aura son bureau attitré avec ses affaires, interdiction d'échanger du matériel.
- Les déplacements des enfants seront évités et la distanciation avec les adultes respectée.
- Le matériel collectif habituel ne seront pas utilisés.

Récréation :

- Les classes sortiront en décalé.
- Les enfants auront comme consigne de ne pas se toucher. Les jeux collectifs, les jeux de ballons seront interdits.

Sous la responsabilité des parents

Le soir, dès le retour à la maison :

- Faire laver ses mains à son enfant

Les entrées et sorties ?

Les entrées et sorties de l'école (même pour l'accueil périscolaire) se feront **par le portail du bas (chemin de l'Ogerie) uniquement.**

Les entrées et sorties « exceptionnelles » (rendez-vous, suivi orthophonique...) continueront à se faire par la porte côté Mairie.

L'accueil ?

- L'accueil se fera de 8h35 à 8h50.

- La file d'attente se mettra en place sur le trottoir du côté droit du portail (marquage au sol).

- Deux adultes seront présents : un au portail et un autre dans la cour élémentaire.

L'adulte situé au portail fera entrer les enfants chacun leur tour. Un marquage au sol leur permettra de rejoindre leur classe respective. Les GS se rendront seuls dans leur classe. L'adulte présent sur la cour veillera à l'orientation correcte des enfants de CP à CM2. (2)

- À l'entrée de leur classe, le lavage des mains sera effectué au moyen d'un gel hydroalcoolique. (3)

- Les vêtements et cartables seront positionnés dans la classe à la place attribuée à l'enfant, les protomanteaux étant interdits.

La sortie ?

- La sortie s'effectuera par le portail du bas.

- La file d'attente se mettra en place sur le trottoir du côté droit du portail (marquage au sol).

- Les parents appelés devront sortir de la file d'attente pour récupérer leur enfant et suivre le sens de circulation.

Et le restaurant scolaire ?

Il fonctionnera dès le 12 mai en répondant aux règles sanitaires et de distanciation sociale.

Il pourra être organisé en plusieurs services.

Et l'accueil périscolaire ?

- L'accueil périscolaire sera **ouvert à partir du 12 mai aux horaires habituels tout comme l'accueil du mercredi après-midi** dans le respect des règles de distanciation sociale et en regroupant les fratries.

- Les entrées et les sorties se feront de manière échelonnée. À partir de 7h (puis toutes les demi-heures : 7h30, 8h00, 8h30) le matin et de 17h00 (puis 17h30, 18h00, 18h30, 19h00) le soir, une animatrice viendra chercher ou amènera les enfants au portail.

Et les inscriptions à la cantine et à la périscolaire ?

Les inscriptions se feront en ligne en utilisant le lien qui sera donné chaque semaine.

Comment communiquer avec les enseignants, avec l'école ?

Les parents ne pouvant pas pénétrer dans l'école, les rendez-vous physiques ne seront pas possibles.

La communication ne se fera plus par le biais du cahier jaune mais uniquement par messagerie électronique.

Comment inscrire un enfant à l'école ?

Les inscriptions se feront uniquement par voie électronique.

Prendre contact avec le Directeur par courriel :

ce.0721243k@ac-nantes.fr

Quels cas particuliers ?

Les **enfants dits « vulnérables »** pour raison de santé ou ayant un parent vulnérable à la maison **ne devront pas venir à l'école.** Ils bénéficieront de la continuité pédagogique.

Les parents dont **l'enfant fait l'objet d'un PAI « Asthme »** devront indiquer si leur enfant doit porter un masque (en parler avec votre médecin traitant). Les masques seront fournis par la famille.

Tous les enfants (de la PS au CM2) des personnels soignants, de l'ASE, des forces de sécurité intérieure pourront continuer à être accueillis à l'école (ainsi que ceux des personnels de l'Éducation nationale en situation d'enseignement).

(1) Mais, les enfants peuvent en être équipés si la famille le souhaite et si les enfants sont en mesure de la porter sans risque de mauvaise utilisation). Les masques doivent alors être fournis par les familles.

(2) Les portes d'entrée pour les classes sont définies ainsi :

GS : portes côté pelouse / CP : porte côté portail du haut / CM1-CM2 : porte extérieure préau / CE2-CM1 / CM1-CM2 : porte d'entrée habituelle puis utilisation du couloir) Les enfants de la classe dont l'enseignant est de service (CE1-CE2 ou CE2-CM1) se rangeront dans un premier temps sous le préau en respectant le marquage au sol. Ils entreront ensuite dans leur classe par la porte située sous le préau.

(3) Ensuite, le lavage des mains se fera à l'eau et au savon uniquement.